

Paris, le 04 NOV. 2014

Monsieur le Pr Pierre Carli
Chef de Service
Anesthésie-Réanimation, SAMU, SMUR
GH NECKER ENFANTS MALADES

3, avenue Victoria
75184 PARIS Cedex 04
Standard : 01 40 27 30 00
Télécopie : 01 40 27 55 77

LE DIRECTEUR GENERAL

Monsieur le Professeur,

Vous m'avez remis la synthèse du groupe de travail que vous avez piloté sur la place du SAU Hôtel Dieu dans le dispositif des urgences à Paris, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie globale d'amélioration des urgences annoncée au mois de juin 2014 pour l'ensemble de l'AP-HP.

Je vous remercie d'avoir personnellement piloté ce groupe de travail, tout en assurant, conjointement avec Christine Welty, le pilotage global de la mise en œuvre de la stratégie globale des urgences.

Ce groupe de travail a tenu plusieurs réunions entre le début du mois de septembre, et la fin du mois d'octobre et a procédé à des auditions.

Les propositions qu'il formule s'inscrivent strictement dans le cadre du document adopté par le directoire le 16 septembre 2014 pour le projet de l'Hôtel Dieu. Il est également cohérent avec la stratégie globale d'amélioration des urgences que l'AP-HP a présenté en juin 2014, et concourt à ses objectifs.

Elles permettent de mobiliser, en tenant compte de leurs spécificités, chacun des sites d'accueil des urgences, afin d'améliorer la qualité et la sécurité des soins, notamment en réduisant le délai de prise en charge qui, lorsqu'il est excessif peut être un facteur de risque.

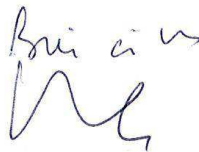
Le groupe de travail a conclu que l'activité d'urgences sur le site de l'Hôtel Dieu pouvait être augmentée, sous certaines conditions strictes qu'il détermine et dans le cadre d'un fonctionnement bi site Cochin – Hôtel Dieu, jouant chacun son rôle, les urgences les plus lourdes demeurant prises en charge sur le site de Cochin, les urgences plus légères (ambulatoires mais pas uniquement) pouvant être adressées à l'Hôtel Dieu. Il propose une démarche par étapes, avec un suivi constant de leur mise en œuvre. J'ai pris bonne note que le chef de service d'accueil des urgences du groupe hospitalier et la responsable de l'unité fonctionnelle du SAU de l'Hôtel Dieu avaient l'un et l'autre participé au groupe de travail et été associés aux propositions faites.

Dès lors que ces propositions s'inscrivent tant dans la mise en œuvre de la stratégie globale d'amélioration des urgences que dans le cadre des orientations adoptées en directoire concernant l'Hôtel Dieu, qu'elles prévoient les conditions permettant de veiller à la sécurité et à la qualité des soins, et qu'elles ont été élaborées dans un groupe de travail associant les responsables médicaux des deux sites principalement concernés, je donne mon accord pour qu'elles soient mises en œuvre, dès lors qu'elles ne suscitent pas d'opposition de la collégiale des urgences ni de la gouvernance du groupe hospitalier concerné.

Il me paraît important qu'elles puissent être opérationnelles avant l'hiver, l'AP-HP ayant besoin de mobiliser l'ensemble de ses forces pour être en mesure de faire face aux flux de patients pendant cette période, dans un contexte où cette mobilisation de toutes les équipes est d'autant plus importante que celles-ci doivent également continuer à être prêtes pour répondre aux responsabilités qui sont celles de l'AP-HP dans le contexte de l'épidémie d'Ebola dans plusieurs pays d'Afrique.

Je vous remercie, ainsi que l'ensemble des membres du groupe de travail, pour l'expertise qui a conduit à ses propositions pragmatiques et je vous serais obligé de transmettre à chacun des membres du groupe de travail, avec mes remerciements, ce courrier dont je ferai part au directoire de l'AP-HP dans la suite de la présentation que vous avez faite à un directoire précédent. J'ai informé le président de la CME de l'accord que je donnais à ces propositions.

Je vous prie de croire, Monsieur le Professeur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Martin Hirsch